

Rapport d'activité 2017

INFORMATIQUE



LOGISTIQUE



VENTE



HORLOGERIE



ADMINISTRATION



DÉVELOPPEMENT DE PROJET

MENUISERIE



Le message de la présidente

L'OSEO Neuchâtel vient de passer le cap de sa première année d'existence

L'antenne neuchâteloise a en effet été officiellement créée le 1er janvier 2017 en reprenant le programme d'insertion professionnelle qui jusque-là était rattaché, sous le nom d'EcoVal, à la Commune de Val-de-Travers.

Si les activités de ce programme local ont été un réel atout pour le Vallon, les nouvelles exigences du Service cantonal de l'emploi, en termes de réactivité et de souplesse, mais aussi de déploiement sur l'entier du canton, ont montré les limites d'un tel rattachement communal. Pour être en mesure de s'adapter à la nouvelle « politique en matière d'intégration professionnelle » adoptée par le Grand Conseil en 2016, EcoVal devait en effet avoir la capacité de mettre en place rapidement de nouveaux projets. Or, le cadre budgétaire communal n'aurait pas permis l'engagement rapide de nouveaux collaborateurs et cela risquait de bloquer toute adaptation et développement d'EcoVal. Convaincue que le rattachement à l'OSEO était une voie positive pour le déploiement de cette activité de réinsertion, la Commune a encouragé cette externalisation tout en restant impliquée par le biais d'un siège au Comité de la nouvelle association.

Munie de cette confiance, et de celle non moins importante de l'ensemble du personnel d'EcoVal, la nouvelle structure associative, OSEO Neuchâtel, s'est constituée en novembre 2016 : l'assemblée constitutive, composée d'une trentaine de membres, a approuvé ses statuts, nommé sa présidente et son comité, dans lequel se trouvent des représentants politiques (un conseiller communal, un conseiller national), syndicaux (deux membres UNIA), de l'économie (un chef d'entreprise) et du personnel (un responsable d'atelier d'insertion).

Durant cette première année, la tâche principale de l'association a été la mise en place de la nouvelle structure avec notamment l'introduction de la convention collective de travail et de la grille salariale de l'OSEO Suisse et ceci en transparence et concertation avec tous les collaborateurs. Il s'agissait de faire en sorte que le passage d'un statut d'employés communaux à celui d'employés d'une association privée ne pèjore en rien leurs conditions salariales, ce qui a été pleinement atteint tout en restant dans le cadre budgétaire. Par ailleurs, faisant partie du réseau OSEO Suisse, nous avons pu profiter d'expériences menées dans d'autres cantons pour proposer aux services publics concernés de nouveaux projets innovants, adaptés aux besoins cantonaux et qui, pour certains, devraient se mettre en place en 2018.

Malgré l'incertitude que peut provoquer tout changement de structure, on peut constater aujourd'hui qu'à travers cette démarche constructive et participative, renforcée par notre appartenance au réseau OSEO, une nouvelle dynamique très positive s'est installée. De nombreuses nouveautés ont été introduites dans les différents ateliers, tant sur le plan de la prise en charge individuelle que sur celui du développement de nouveaux projets, avec un taux de réinsertion enthousiasmant.

Que soient donc remerciés ici la Commune de Val-de-Travers, qui a non seulement permis mais appuyé le changement de structure, et surtout l'ensemble des collaborateurs et le directeur de l'OSEO Neuchâtel, Monsieur Claude Brosy, pour leur réactivité et leur recherche toujours innovante de mesures adaptées aux bénéficiaires et pertinentes pour le marché du travail. Pour 2018, on ne peut donc que souhaiter que cette énergie renouvelée soit un réel apport à la nouvelle politique cantonale de réinsertion, en partenariat direct avec les entreprises privées sans lesquelles les objectifs de l'OSEO Neuchâtel ne pourraient être atteints.



 **La présidente : Marie-Danièle Bruttin**

Le message du directeur

La volonté de la direction de l'OSEO-NE :

« Etre un des initiateurs d'une nouvelle dynamique de l'insertion pour notre canton »

En s'implantant dans le canton de Neuchâtel, l'OSEO-NE souhaitait avant tout donner un cadre permettant au programme EcoVal de fonctionner plus efficacement et un nouvel élan facilitant l'adaptation à de nouveaux enjeux dans le domaine de l'insertion professionnelle.

Après un an d'existence la direction de l'OSEO-NE ne peut que constater que les objectifs que nous nous étions fixés ont été largement dépassés. L'OSEO-NE a donné un nouvel élan aux collaborateurs, ce qui leur a permis de se dépasser en atteignant plus de 50% de retour en emploi pour le public du Service de l'Emploi.

De nombreux projets et pré-projets ont pu aboutir en 2017 et la renommée de l'OSEO Suisse nous a permis de renforcer, voire développer nos collaborations avec des entreprises partenaires. L'appui du réseau OSEO et leurs expériences nous ont permis d'appréhender d'une manière plus professionnelle l'insertion professionnelle, en nous permettant d'accéder à de nouvelles méthodes de travail, de management de qualité, de procédure de travail et de marketing.

L'OSEO Neuchâtel a la volonté d'être l'initiateur d'une nouvelle dynamique pour notre canton. Elle a développé et présenté, en 2017, 7 projets à divers mandants, autorités cantonales et communales. Notre association ne souhaite pas proposer des mesures en concurrence avec celles existantes, mais répondre à des problèmes de société actuels par des mesures innovantes et adaptées au contexte économique local, complémentaires à celles déjà en place.

L'OSEO a la volonté de faire aboutir plusieurs projets en 2018, notamment en menant à bien son projet de cours de français dans les parcs et un autre projet en ville de Neuchâtel.

J'aimerais remercier mes collaborateurs qui ont largement contribué à la réussite de l'OSEO-NE par leur implication dans l'évolution d'EcoVal, qui demandait de quitter un fonctionnement communal pour s'adapter à un nouveau statut d'entreprise d'insertion proactive avec les normes et le fonctionnement du réseau OSEO.

J'aimerais remercier les membres de l'OSEO-NE et notamment son Comité qui ont, par leurs participations et leur soutien, contribué à la réussite de ce projet. Je souhaiterais également relever que sans le bureau du comité et sa disponibilité, je n'aurais que difficilement pu mettre en place les exigences contenues dans la CCT et le système salarial de l'OSEO Suisse. Les membres du bureau n'ont pas compté leur temps en répondant toujours présent aux nombreuses séances de travail.

J'aimerais aussi remercier notre présidente Mme Marie-Danièle Bruttin qui a apporté à l'OSEO-NE une grande contribution à la direction, avec sa connaissance des mécanismes d'insertion et sa grande implication dans sa fonction.

Je termine en remerciant nos mandants qui ont réitéré leur confiance à EcoVal dans cette nouvelle association, par une collaboration excellente et une augmentation de commandes de places.



 Le directeur : Claude Brosy

Les nouveautés pour cette nouvelle association

La reprise d'Ecoval par l'OSEO Neuchâtel a engendré les nouveautés suivantes :

- L'adoption d'une CCT OSEO Suisse favorisant les liens de confiance entre le comité de l'OSEO Neuchâtel et l'ensemble des collaborateurs.
- L'adoption d'un système salarial OSEO Suisse, pensé en collaboration avec des hautes écoles et le syndicat suisse des services publics SSP.
- L'affiliation à une caisse de pension commune à toutes les entités OSEO offrant des prestations intéressantes pour tous les collaborateurs.
- Une transparence dans le management par le biais d'un comité représentant des instances reconnues soit au niveau national (un parlementaire fédéral et un administrateur de syndicat suisse), soit au niveau local (un conseiller communal).
- Un appui du secrétariat de l'OSEO Suisse permettant de profiter de nombreuses prestations, de soutiens techniques, administratifs et financiers.
- La possibilité de profiter d'un large potentiel d'échanges d'expériences avec un acteur central du domaine de l'insertion et principal partenaire des collectivités publiques de notre pays. Faire partie de ce réseau permet à l'OSEO Neuchâtel de proposer de nouveaux projets innovants pour notre canton et de répondre rapidement à des appels d'offres tout en s'adaptant à de nouvelles normes (exemple : Aomas, ISO, FIDE, Zewo).
- L'opportunité de participer à une politique stratégique nationale, développée grâce au réseau OSEO et à son secrétariat national, en collaboration avec des parlementaires fédéraux et cantonaux, des services fédéraux et cantonaux et de nombreuses fédérations de professionnels du domaine.

Nos statistiques de retour en emploi

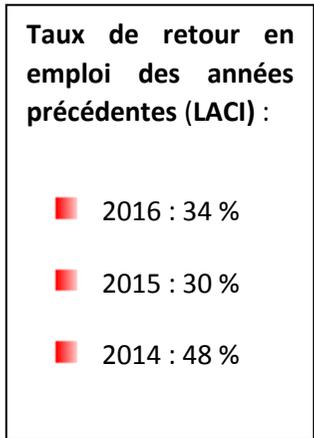
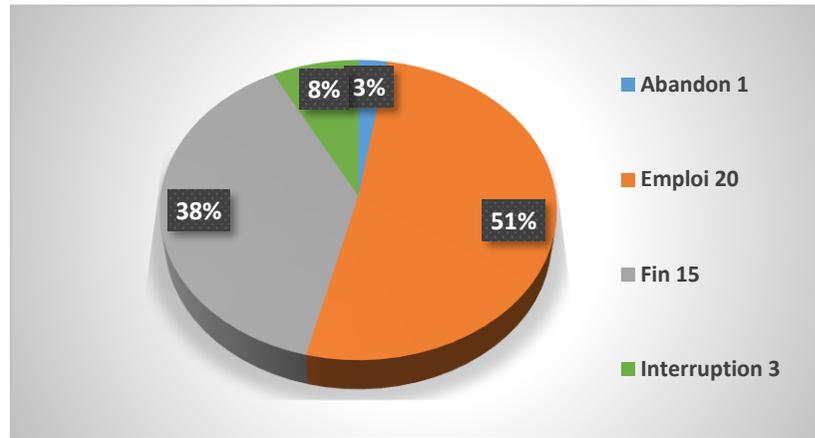
Le taux de placement

Nous n'étions pas vraiment conscients que le fait qu'EcoVal rejoigne l'OSEO en 2017 augmente la qualité de l'image de nos prestations envers les entreprises avec lesquelles nous collaborons, surtout dans le secteur horloger et celui de l'informatique / logistique.

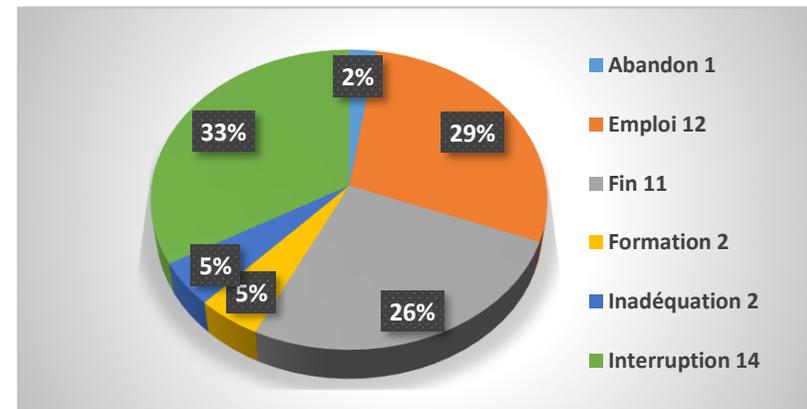
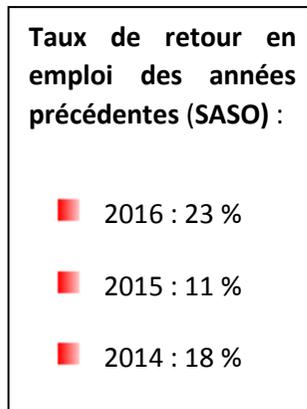
Cette nouvelle dynamique, renforcée par le solide investissement de tous les collaborateurs, est sans aucun doute à l'origine de la nette augmentation de notre taux de retour en emploi cette année.



Motif de départ des bénéficiaires en contrat Art. 64a LACI (Assurance chômage) du 1.1.2017 au 31.12.2017 :



Motif de départ des bénéficiaires en contrat SASO (Service de l'Action Sociale) ISP du 1.1.2017 au 31.12.2017 :



La satisfaction de nos bénéficiaires

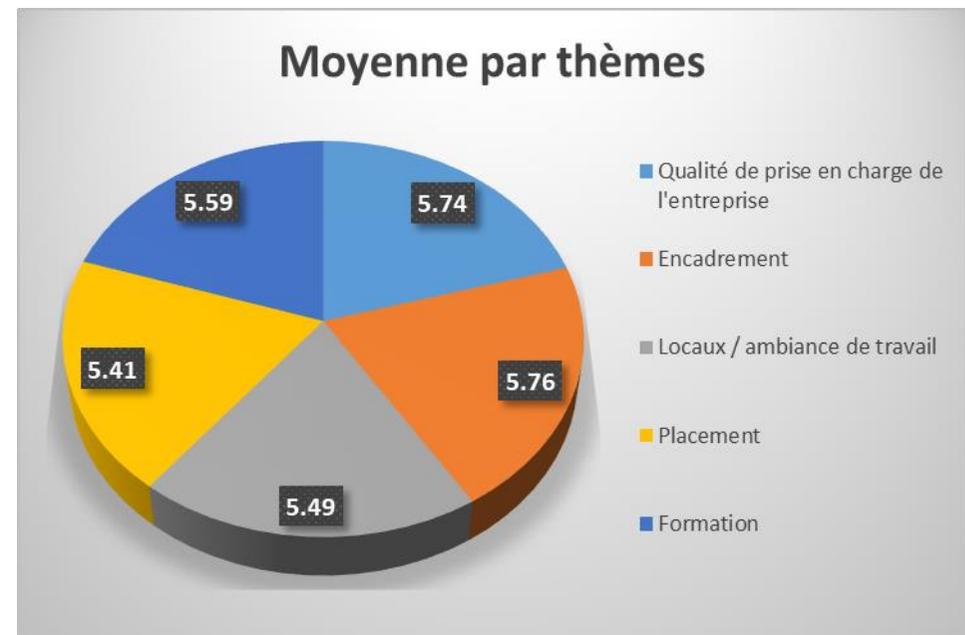
Les questionnaires de satisfaction

Pour savoir si nos prestations conviennent à l'ensemble de nos bénéficiaires, un questionnaire de satisfaction est distribué et rempli par nos bénéficiaires lors de leur départ. Ces questionnaires sont analysés trimestriellement.

Nous constatons peu d'évolution ces 2 dernières années sur la note moyenne que nous attribuent nos bénéficiaires, à part quelques remarques de demande d'amélioration de notre cafétéria et lieu de pause externe.

Avec une note moyenne pour cette année 2017 de 5.59 sur 6 nous constatons que nos bénéficiaires sont satisfaits, voire très satisfaits de nos prestations.

Plusieurs projets sont toutefois en cours pour évaluer la pertinence de nos actions, notamment le monitoring de l'intégration professionnelle du Conseil d'Etat Neuchâtelois, qui nous permettra d'avoir de bons indicateurs pour faire évoluer nos prestations.



L'atelier administration

Ses spécificités :

L'atelier administration n'est pas un atelier virtuel. Il s'occupe de nombreuses activités administratives pour l'ensemble du programme EcoVal.

Notre responsable de l'administration a largement développé les activités de cet atelier tout en assumant des tâches administratives liées à la direction. Des méthodologies de travail ont été développées pour pouvoir gérer un public hétérogène, avec des niveaux de connaissances et de compétences très différents, ainsi que des projets professionnels diversifiés.

Quelques chiffres de l'année 2017 :

- 4 bénéficiaires nous ont quittés pour un emploi
- 2 bénéficiaires ont repris une formation
- 8 essais en entreprises

Nos méthodologies spécifiques de travail et d'apprentissage développées et appliquées en 2017 :

- Le suivi de procédures : des procédures de travail ont été réalisées pour chaque activité de cet atelier ; la responsable peut ainsi observer les capacités de ses bénéficiaires à réaliser une nouvelle tâche, ce qui pousse le bénéficiaire à développer ses propres ressources avec un appui ciblé.
- La démonstration et le mentorat: après quelques mois, les bénéficiaires ayant assimilé plusieurs méthodes doivent transmettre leurs connaissances aux nouveaux bénéficiaires durant des parties de journée. Cette méthode permet à notre formatrice d'observer si les branches sont bien intégrées et d'augmenter, chez le bénéficiaire transmettant son savoir, une confiance et une bonne estime de soi.
- Le travail de réflexion personnelle pour un bon retour à l'emploi: selon les freins rencontrés et observés chez les bénéficiaires, notre responsable donne des activités rédactionnelles de réflexion sur des sujets comme leurs méthodes d'apprentissage, leurs capacités à régler des problèmes techniques ou personnels, humains, leur savoir-être, leurs limites.
- Méthode de coaching (photolangage), animations liées à des thèmes d'intérêt commun.

Nos projets :

- Le développement d'un réseau de partenaires ciblés qui nous permettra de valider des compétences de nos bénéficiaires à travers des stages de validation d'acquis par type de projet.
- Adapter notre prise en charge des bénéficiaires avec des vulnérabilités psychiques en proposant des placements d'observation sur un mois.



La responsable d'atelier : Elisabeth Courdier

L'atelier horloger

Ses spécificités :

Depuis sa création, notre atelier d'horlogerie a largement évolué dans les prestations qu'il délivre, et ceci pour répondre aux besoins des entreprises, de nos bénéficiaires et surtout de nos mandants qui nous proposent un public de plus en plus mixte, allant de personnes n'ayant jamais travaillé dans le domaine à des horlogers qualifiés et détenteurs de compétences d'un haut niveau.

Quelques chiffres de l'année 2017 :

- 20 bénéficiaires nous ont quittés pour un emploi
- 42 personnes ont suivi cette formation
- 35 montres vendues
- 10 stages en entreprises
- 32 essais en entreprises

Nos nouveautés en 2017 :

- La création de deux plans différents de formation, adaptés à notre public mixte.
- Deux ateliers distincts par type de formation ont été mis en place par l'encadrement.
- La création de montres pour notre réseau OSEO, SAH et SOS (par langue) qui seront écoulées par les différentes entités OSEO.
- Depuis le début de l'année 2017 plusieurs agences de placement viennent recruter dans nos locaux en rencontrant notre personnel d'encadrement et en auditionnant nos bénéficiaires prêts à retourner en emploi.
- De nouvelles et bonnes collaborations ont été initiées, développées avec la cellule de ProEmployeurs du Service de l'Emploi du canton de Neuchâtel en 2017.

Nos projets :

- Mettre sur pied en soirée une formation en horlogerie suite à une demande du syndicat Unia, dans le but de prévenir le chômage en offrant une formation continue des travailleurs horlogers adaptée au plus près des évolutions du secteur.
- Renforcer les partenariats avec les manufactures horlogères pour l'acquisition de fournitures, d'outillages et de méthodologies de travail, ainsi que pour l'adaptation de nos formations aux besoins des entreprises et de nos bénéficiaires.



 Le responsable d'atelier : Yves Suter

L'atelier Informatique, logistique et vente

Ses spécificités :

L'arrivée d'une nouvelle collaboratrice responsable du secteur logistique a amené une nouvelle dynamique au sein de cet atelier. De nombreuses et nouvelles collaborations avec des entreprises nous ont permis d'obtenir des éléments informatiques et de donner à nos bénéficiaires la possibilité de réaliser des stages.

Quelques chiffres de l'année 2017 :

- 6 bénéficiaires nous ont quittés pour un emploi
- 9 bénéficiaires ont été évalués et orientés vers d'autres projets
- 193 PC vendus
- 39'669.- Frs de chiffre d'affaire en vente informatique
- 7 stages en entreprises

Nos nouveautés en 2017 :

- Nouvelle prise en charge de nos bénéficiaires avec des visions de projets professionnels atteignables et réalistes.
- Réorganisation de la logistique avec la mise en place de nouvelles procédures.
- Une augmentation de visites d'entreprises et un développement de nouvelles collaborations.
- Développement de nouvelles collaborations avec l'insertion des jeunes de l'Office de l'Aide Sociale.
- Développement de nouvelles collaborations avec l'Office de l'Assurance-Invalidité.
- De nouvelles et bonnes collaborations ont été initiées et développées avec la cellule de ProEmployeurs du Service de l'Emploi du canton de Neuchâtel en 2017.

Nos projets :

- Division des 3 secteurs de l'atelier Informatique et création d'ateliers « Industrie/Vente » et « Logistique ».
- Développement d'une production industrielle dans le secteur Informatique
- Développement d'une gestion logistique de la production de montre de l'atelier d'horlogerie



 La responsable d'atelier : Véronique Franzin

L'atelier de menuiserie

Ses spécificités :

Le dynamisme et la créativité de notre responsable menuisier nous a permis de développer de nombreux projets pour cet atelier. Plusieurs collaborations avec des entreprises nous ont poussés à adapter certaines de nos formations ou, pour certains bénéficiaires, à nous concentrer sur certaines activités pour nous adapter à leurs projets.

Quelques chiffres de l'année 2017 :

- 3 bénéficiaires nous ont quittés pour un emploi
- 6 bénéficiaires ont été évalués et orientés vers d'autres projets
- 9 stages en entreprises
- 5 essais en entreprises

Nos réalisations spécifiques en 2017:

- Réalisation et pose de parois, de portes et vitrages dans l'atelier vélos des ateliers Phénix Neuchâtel
- Création de l'agencement intérieur des nouveaux locaux de TOR Media à Marin (bureaux et séparations d'espaces de travail)
- Création et réalisation de coffrets en bois pour les montres OSEO
- Création de 3 prototypes de consoles de jeux (Bartop) pour un projet destiné à un jeune public.
- Création d'un bureau pour notre responsable logistique

Nos projets:

- Créer une formation de montage de lames composites WPC pour terrasses extérieures
- Créer une formation de poseur de panneaux solaires avec la collaboration d'entreprises de la branche et un fournisseur d'électricité neuchâtelois

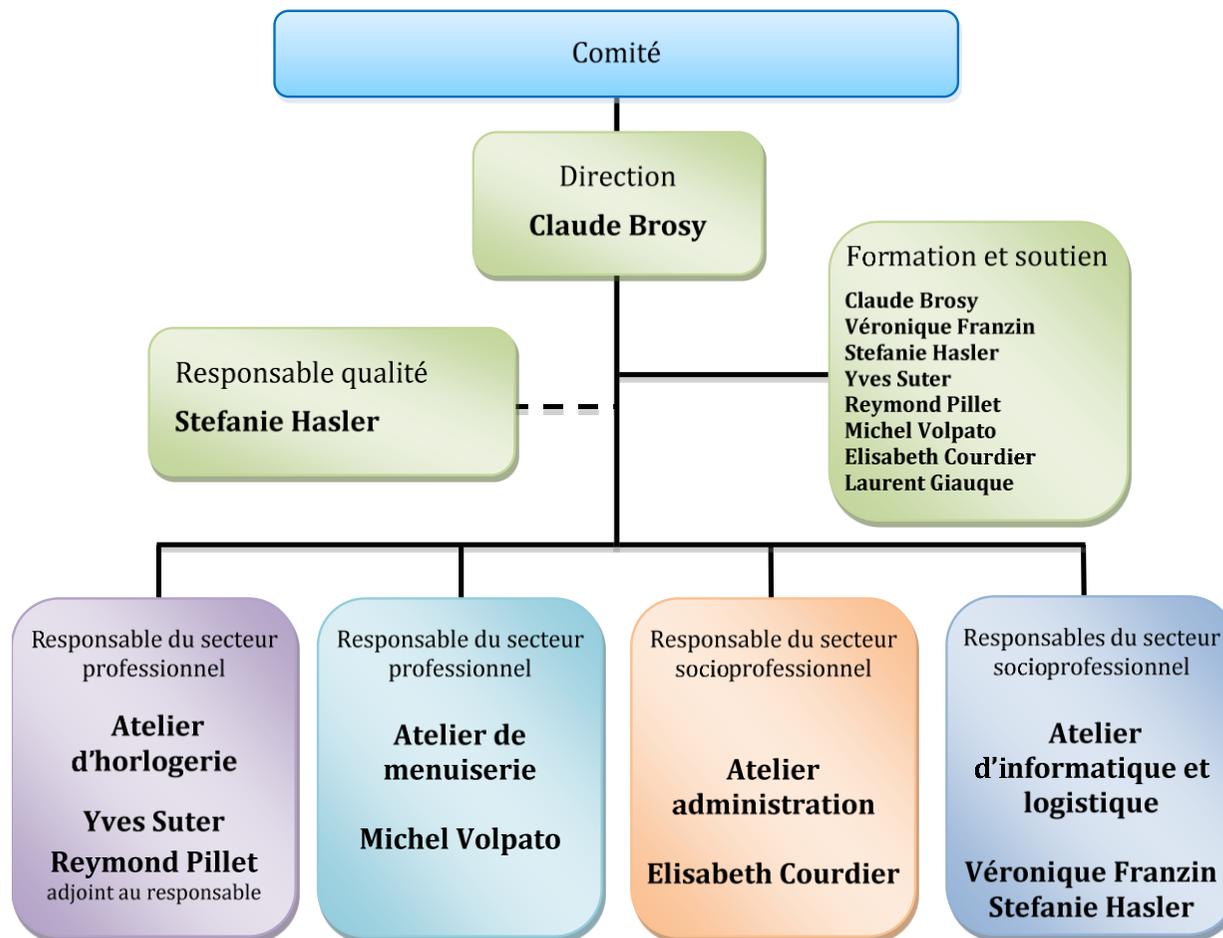


 **Le responsable d'atelier : Michel Volpato**

Le comité et l'organigramme

Le comité :

- **Marie-Danièle Bruttin, Présidente**
- **Yann Hulmann, Vice-président**
Représentant PSN
- **Steve Cand, Secrétaire**
Représentant USCN
- **Thierry Bezzola** (jusqu'au 24.10.2017)
Directeur d'entreprise
- **Jacques-André Maire**
Conseiller national
- **Frédéric Mairy**
Représentant de la Commune de Val-de-Travers
- **Louise Wehrli**
Représentante de la société civile
- **Yves Suter**
Représentant du personnel



Bilan et comptes d'exploitation 2017

Bilan au 31 décembre 2017 31.12.17

ACTIFS

Disponible	135'537.53
Caisse	334.80
BCN 1024.18.58.6	135'202.73
Réalisables	31'473.15
Débiteurs	4'496.60
Stock de marchandises	6'000.00
Actifs transitoires	20'976.55

TOTAL ACTIFS **167'010.68**

PASSIFS

Fonds étrangers court terme	45'301.20
Créanciers	25'939.35
Passifs transitoires	19'361.85
Fonds étrangers long terme	100'000.00
Les Amis de l'OSEO c/c	25'000.00
Commune VDT, prêt	50'000.00
OSEO Suisse, prêt	25'000.00

Fonds propres **21'709.48**

Bénéfice reporté 21'709.48

TOTAL PASSIFS **167'010.68**

Comptes d'exploitation au 31 décembre 2017 31.12.17

PRODUITS **834'178.65**

Recettes	60'804.90
Dons	90.00
Subventions	773'283.75

CHARGES **812'469.17**

Frais Subventionnables **802'617.03**

Charges Salariales **483'778.35**

Salaires	380'964.60
Charges sociales	92'375.55
Autres charges du personnel	10'438.20

Charges d'exploitation **318'838.68**

Matériel, outillage d'exploitation	75'089.27
Frais de locaux	67'723.30
Assurances	1'288.10
Frais administratifs	33'065.06
Frais de véhicules	11'048.05
Formation et encadrement social	121'187.00
Petit matériel d'exploitation	1'592.95
Frais divers	7'844.95

Frais non subventionnables **9'852.14**

Matières premières	8'754.74
Publicités	1'097.40

BENEFICE D'EXERCICE **21'709.48**

Rapport de l'organe de révision

FIDUCIAIRE  EAGOSTINI

Membre de l'Union Suisse des Fiduciaires STV-USF

Rapport à l'assemblée générale sur la vérification des comptes de l'exercice 2017

ASSOCIATION OSEO-NEUCHATEL

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la révision des comptes pour l'exercice 2017 de l'association OSEO-Neuchâtel.

Ce contrôle a été effectué le 6 mars 2018 dans les bureaux de l'association.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Vincent Deagostini | Société 2 | Tel ++41 32 841 68 03 |
Lic. ès sc. économiques | 2013 Colombier | Fax ++41 32 841 68 04 | e-mail vdeagostini@bluewin.ch

FIDUCIAIRE  EAGOSTINI

Membre de l'Union Suisse des Fiduciaires STV-USF

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art 728 CO et art LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels mais qu'il n'a pas encore été appliqué durant l'exercice sous revue.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Colombier, le 5 avril 2018

Vincent Deagostini
Expert-réviseur agréé



Christian Lebet
Réviseur agréé



Vincent Deagostini | Société 2 | Tel ++41 32 841 68 03 |
Lic. ès sc. économiques | 2013 Colombier | Fax ++41 32 841 68 04 | e-mail vdeagostini@bluewin.ch

Remerciements

A ses principaux prestataires et partenaires :

- Service de l'action sociale
- Service de l'emploi
- Office de l'assurance-invalidité
- Service des migrations
- Service de la cohésion multiculturelle
- Service des formations postobligatoires et de l'orientation
- Service pénitentiaire
- Commune de Val-de-Travers
- Ville de Neuchâtel
- Communes neuchâteloises
- Syndicat Unia
- OSEO suisse et son réseau d'associations régionales
- Anciens bénéficiaires pour leurs soutiens et alertes emplois
- Offices régionaux de placement
- Guichets sociaux régionaux
- Programme Echelle
- Partenaires de l'insertion
- ProEmployeurs
- Insertion Neuchâtel
- Insertion Suisse
- Entreprises privées partenaires et donatrices
- Particuliers partenaires
- Membres et donateurs privés
- Propriétaires de notre bâtiment de Travers
- Agence de placement BM Emploi
- Agences de placement partenaires
- Entreprise CAA Fleurier
- Aux bénévoles de l'association

Remerciements particuliers:

- Aux nombreuses entreprises, communes, associations, privés, partenaires qui nous ont permis de prendre en stage, à l'essai et engager nos bénéficiaires, car sans leurs soutiens rien ne serait possible.
- A notre partenaire l'entreprise horlogère EBWS pour son don important de matériel et composants horlogers qui nous a permis de développer plusieurs projets de l'atelier d'horlogerie.
- A notre bénéficiaire de l'administration Mme Budur Mohamed qui a développé le concept de présentation de notre rapport d'activité

L'OSEO Neuchâtel est certifiée :



Nos coordonnées :

OSEO Neuchâtel | Rue de la Promenade 5 - 2105 Travers
T 032 886 43 84 | ecoval@oseo-ne.ch | <https://www.oseo-ne.ch/>

Soutenez-nous en faisant un don afin que l'OSEO poursuive, étende et améliore son soutien à la lutte contre l'exclusion et la précarité par les valeurs du travail.

Vos dons sont à adresser à :

les amis de l'OSEO Neuchâtel
N° IBAN : CH2700766000102803687
Banque Cantonale Neuchâteloise
2001 Neuchâtel